

# Les plantes **invasives**, les plantes qui en **imposent!**

**L'**été s'avance à grands pas. Les fleurs voient le jour... et malheureusement certaines plantes envahissantes refont surface.

Nos cours d'eau « courent » un grand risque !

Dans ce numéro nous tenons tout particulièrement à vous informer du danger que représentent ces plantes pour la faune et la flore typiques de nos régions. Sans parler de leurs effets néfastes sur notre santé... d'où l'importance d'agir rapidement.

En unissant nos forces nous espérons un jour les voir disparaître.

C'est possibles.

L'esprit de collaboration du contrat de rivière est donc mis à l'épreuve.

Une réserve naturelle bordant la « Trislaine », affluent de la Grande Gette, a été miraculeusement préservée. Vous pourrez lire le portrait de son conservateur.

Un petit clin d'œil aux Journées wallonnes de l'Eau qui, malgré une météo nébuleuse, n'ont pas empêché certains bénévoles de retrousser leurs manches ni le grand public de participer à de nombreuses activités.

Le ProScope en a aussi profité pour faire sa première sortie de terrain... venez découvrir cet instrument original.

Des Remous dans la Gette ? Avec vous cet été, ils peuvent être positifs !

Bonne lecture,

L'équipe du contrat de rivière.

# LES REMOUS

# de la Grande Gette

# « Les plantes invasives » : nos cours d'eau courent un grand danger !

Par leur développement très rapide ou la densité de leurs massifs, les plantes invasives menacent réellement nos milieux naturels en les colonisant au détriment de la flore typique de nos régions. Nos cours d'eau ont été identifiés comme principaux corridors de dispersion de trois plantes invasives aisées à déterminer : la Berce du Caucase, la Balsamine de l'Himalaya et la Renouée du Japon. Leurs graines ou leurs fragments de rhizome sont transportés par l'eau au fil du courant, pour échouer plus en aval et former de nouvelles populations le long des berges.

## Quels sont les dangers liés à ces plantes ?

Ces espèces sont bien souvent très compétitives par rapport à notre flore indigène.

La prolifération de ces fleurs n'est pas non plus sans conséquences sur la faune (monopolisation des pollinisateurs, déstructuration des frayères...), les cycles (retenues des eaux de crue, accroissement de l'érosion des berges...), l'inaccessibilité des berges, la santé humaine (brûlures de la peau, allergies...).

## Comment deviennent-elles invasives ?

En dehors de leur aire naturelle de distribution, les espèces introduites peuvent se limiter à un nombre réduit de populations pendant plusieurs centaines d'années. Après ce laps de temps, appelé « phase de latence », certaines espèces exotiques parviennent à former des populations viables sans l'aide de l'homme, à mieux se disperser dans les milieux et à coloniser de plus en plus de types d'habitat.

Les populations vont alors très rapidement s'accroître. L'invasion déclarée, il devient alors très coûteux et difficile de les éradiquer voire même de les contrôler.

## Comment lutter contre les plantes invasives ?

Le meilleur moyen de lutte contre ces espèces est donc la prévention et l'éradication rapide des nouvelles populations. Connaître le positionnement des populations sur le sous-bassin hydrographique grâce à un inventaire permet d'identifier les zones déjà envahies et les stations saines situées en aval. Ces dernières, susceptibles d'être envahies, peuvent alors faire l'objet d'une surveillance.

## Quelles espèces concernent nos rivières ?

En Région wallonne, les principales espèces invasives le long des cours d'eau sont :



1. la Berce du Caucase (*Heracleum mantegazzianum*)

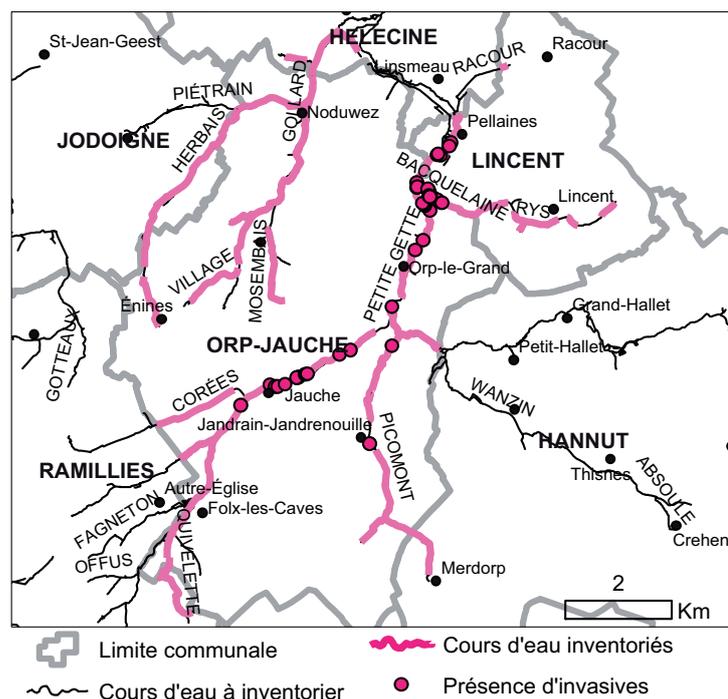


2. la Renouée du Japon (*Fallopia Japonica*)

**Commentaire de la carte :** seules les communes de Lincent et d'Orp-Jauche sont totalement couvertes par l'inventaire. Par conséquent, on ne peut pas encore faire de conclusions à l'échelle du bassin de la Gette.

Orp-Jauche est relativement bien préservé sauf le tronçon de la Petite Gette. Lincent présente un risque de contamination au niveau de la Bacquelaine, limite entre les 2 communes. D'où l'intérêt pour les deux communes de se coordonner afin de lutter contre la prolifération.

Merci à François Smet (Lincent), Geoffrey Fateur et Gilbert Michel (Orp-Jauche) d'avoir réalisé l'inventaire.



Ces trois espèces sont déjà très largement observées le long des berges.

D'autres espèces exotiques sont présentes et reconnues comme invasives dans les pays voisins mais sont encore peu connues.



3. la Balsamine de l'Himalaya (*Impatiens glandulifera*)

Pour en savoir plus sur les plantes invasives téléchargez un guide de reconnaissance et un guide de conseils de gestion sur : <http://www.fsagx.ac.be/ec/gestioninvasives/pages/Doc-dispo.htm>

### Comment les inventorier ?

Les Contrats de rivière Dyle et Gette ont décidé d'unir leurs efforts pour lancer un vaste inventaire de ces plantes invasives à l'échelle du bassin Dyle-Gette. La collaboration de toutes les communes et associations partenaires est vivement requise.

De cet inventaire, il découlera la mise en place d'une stratégie de gestion intégrée qui sera définie avec les partenaires concernés (Communes, gestionnaires des cours d'eau, associations...).

L'inventaire des plantes invasives en bordure des cours d'eau est réalisé pendant la période de floraison (juillet/septembre) afin de faciliter leur repérage dans la végétation à l'aide d'une fiche d'inventaire standardisée. Les deux berges des cours d'eau sont parcourues, à pied ou en barque, de l'amont vers l'aval.

Quelques conseils pour les particu-

liers :

Vous reconnaissez ces plantes ? Vous en avez dans votre jardin ?

Alors **signalez leur présence au responsable environnement de votre commune**, il vous donnera des conseils avisés quant à la conduite à tenir.

La Berce du Caucase requiert un équipement spécial afin de se prémunir contre les graves brûlures qu'elle occasionne. La Balsamine, certes présente de jolies fleurs mais en aucun cas vous ne devez la replanter.

Un grand merci pour ce pas en avant !



Photo: E. Branquart, S. Vanderhoeven

Brûlure due à la Berce du Caucase

## PORTRAIT

### Bernard Guévorts, conservateur de la réserve naturelle de Saint-Rémy-Geest à Jodoigne

#### D'où vous vient cette passion pour la nature ?

Elle remonte à mon enfance, avant l'âge de dix ans.

Passionné par les oiseaux, je reçois mes premières jumelles en primaire. J'observais les oiseaux dans mon jardin à Braine-l'Alleud. Le week-end, chez mes grands-parents, je me baladais dans les bois. Je collectionnais des os, des plumes, des crânes, des insectes, des papillons...

Les photos "nature" faisaient aussi partie de mes hobbies.

#### En quoi consiste votre travail de conservateur ?

J'assure la coordination avec le Comité de gestion de l'asbl Natagora Brabant wallon et un suivi de la faune et la flore.

J'organise également les travaux de gestion du site. La réserve peut être visitée sur demande (Mme Christine Mosselmans pour les animations scolaires).

#### Que trouve-t-on dans la réserve, comment préserver sa richesse ?

On y trouve une végétation typique des milieux humides (roseaux, prèles, lentilles

d'eau...). En ce qui concerne la faune, on peut observer beaucoup d'insectes et des oiseaux (nicheurs ou de passage).

Un fauchage (tout ou en partie) a lieu une à deux fois par an, et ce pour lutter contre l'enrichissement du sol en azote. Si le sol est trop riche en azote, d'autres espèces dites nitrophiles telles que les orties apparaissent et tendent à proliférer ce qui entraîne une diminution de la biodiversité.

Une aide à la gestion est apportée par l'association "Vivre à Saint-Rémy" (M. Daniel Goffin). En automne, le CRABE met à disposition des ouvriers de la nature (+/- 10 personnes durant 2 jours).

#### Le fait de préserver de tels endroits est-il important pour la sauvegarde de la nature ?

Cette réserve a été miraculeusement préservée d'une exploitation agricole intensive et de l'urbanisation grâce à sa nature marécageuse. Mais il faut continuer à la préserver, car le milieu s'assèche de plus en plus et va conduire à l'appauvrissement du biotope. Nous réalisons une étude pour savoir comment rendre un caractère plus humide à ces marais

(création de retenue d'eau, élargissement d'une zone...).

Des échanges positifs ont lieu avec l'éco-conseillère de Jodoigne. Mr Hervé Pâques s'occupe des contacts riverains quant à la recherche cadastrale.

#### Que peut apporter le Contrat de rivière ?

Continuer à sensibiliser la population. Il est regrettable que la Trislaine, affluent de la Grande Gette, ne soit pas égoutté. Trop de rejets directs polluent le cours d'eau et participent ainsi à la destruction de la faune et la flore locale.

Appel aux bénévoles voir l'Agenda p. 4

Bernard Guévorts. Ramassage des produits de fauche.



Photo: B. Guévorts.

# Retour sur les Journées wallonnes de l'eau (JWE)

Le dynamisme de certaines communes et partenaires associatifs s'est de nouveau concrétisé à l'occasion de l'édition 2009 des JWE qui ont eu lieu les 6, 7 et 8 mars derniers.

A Jodoigne, 78 élèves se sont rendus à l'activité de découverte de la réserve naturelle de Saint-Remy-Geest proposée par l'éco-conseillère Bénédicte Maréchal. Couplée avec la visite de la station d'épuration grâce à la collaboration de l'Intercommunale du Brabant wallon, c'était une manière pour les enfants de découvrir la fragilité et la richesse de la faune et de la flore d'une zone humide : écosystème tributaire de la qualité du cours d'eau qui la baigne.

Cette visite a également été proposée au grand public le dimanche 8 mars, durant laquelle 25 participants guidés par Bernard Guévorts, le conservateur (asbl Natagora) ont pu visiter cette réserve aux multiples atouts.

En ce qui concerne la distribution des eaux, une quarantaine d'enfants de l'école du Verseau à Bierges ont visité le château d'eau de Dongelberg, visite proposée par

la Société Wallonne des Eaux, d'autres ont pu visiter celui de Tourinnes-St-Lambert.

Trente élèves de l'école d'Hélécine se sont familiarisés avec l'utilisation d'un ProScope (matériel d'observation électronique) et d'un kit d'analyses de la qualité des eaux. Par la méthode de l'analyse des invertébrés aquatiques prélevés dans la rivière et grâce à l'encadrement dynamique de Jérémie Guyon, animateur au Contrat de rivière, ils ont pu prendre conscience de la vie présente mais vulnérable dans les cours d'eau.

Pour la première fois dans le cadre de ces journées thématiques, la station d'épuration de Hannut était ouverte pour 25 élèves de l'école de Marilles. Cette initiative a pu se concrétiser grâce à la collaboration entre l'asbl « La Petite Jauce » et l'AIDE (Association Intercommunale pour le Démergement et l'Epuraton).

Autres initiatives qu'il faut souligner : les chantiers de nettoyage du Ruisseau de Henri Fontaine à Orp-Jauche proposés par Gilbert Michel (Fédération des Pêcheurs des Deux Gette) : 5 m<sup>3</sup> d'ordures en tous genres sur deux chantiers de 500 mètres ont été retirés de la rivière ... un chiffre alarmant dû aux comportements inciviques...



Peu de bénévoles, beaucoup de déchets ...

## Ca bouge en Gette, le ProScope en voyage



Dans le cadre des projets locaux appuyés par le contrat de rivière, la Commune de Hélécine a suggéré l'achat d'un ProScope (matériel d'observation électronique) et d'un kit d'analyses des eaux.

Le ProScope a fait sa première sortie sur le terrain lors des Journées wallonnes de l'eau, ce 6 mars à Hélécine !

Les élèves des classes de 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> primaire de l'école communale se sont mis dans la peau d'apprentis biologistes et chimistes en participant à une animation proposée par le contrat de rivière.

Après des prélèvements d'eau et d'organismes vivants dans la rivière du coin, la Petite Gette, deux activités ont eu lieu :

- Observation d'invertébrés aquatiques visant à déterminer la qualité de l'eau : ces invertébrés ont pu être observés à l'aide du ProScope, qui peut grossir l'image jusqu'à 30 fois.

- Grâce au kit d'analyses, les enfants ont procédé à l'analyse chimique de l'eau.

Nos petits génies ont aussi pu comparer la qualité de l'eau prise dans la rivière et celle prélevée dans un autre cours d'eau (de meilleure qualité). L'analyse de l'eau du robinet a complété cette animation.

Le ProScope et le kit d'analyses, propriétés de la Cellule de coordination des Contrats de rivière Dyle et Gette, sont disponibles pour toutes les classes ou associations qui en feront la demande.

Pour toute réservation, contactez le Contrat de rivière au 010/62.10.53

### A G E N D A

#### Appel aux bénévoles :

Gestion de la réserve de St-Rémy-Geest  
\*Les 27 juin, 26 et 27 septembre

rdv à 10h00 au Moulin de Zétrud-Lumay  
Contact : Bernard Guévorts  
0496/57.73.80 - 010/81.22.58

Prévenir si possible afin de prévoir du matériel. Apporter gants et bottes.

Possibilité d'explication sur le procédé de fauche par un spécialiste de Natagora. Pour en savoir plus sur la réserve, voir le portrait page 3 et [www.natagora.be](http://www.natagora.be)

#### Fêtes de la St-Martin :

Action Environnement Beauvechain accueille l'exposition du CR Dyle-Gette tous les week-ends de novembre de 14h à 18h, 7a rue du Moulin à Eau à Beauvechain.

Contact : Christine Moulart  
010/86.71.83

#### Terre et Pierres :

Journées de découverte des patrimoines naturel et bâti de l'Est du Brabant wallon les 24 et 25 octobre.

Contact : Centre culturel du Brabant wallon, Nacha De Winne, 010/62.10.37

Mail : [n.dewinne@ccebwb.be](mailto:n.dewinne@ccebwb.be)

"Les Remous de la Gette" est une publication du Centre culturel du Brabant wallon (Cellule Contrat de rivière). Tirage 25.000 exemplaires. Semestriel. Rédaction : Isabelle Delgoffe, Jean-Marie Tricot. Cartographie : Jérémie Guyon. Coordination : Isabelle Delgoffe. Graphisme : Geneviève Hendrix. Imprimeur : JAC Offset. Le Contrat de rivière Gette et affluents est soutenu par la Région wallonne, les Provinces du Brabant wallon et de Liège et 9 communes du bassin versant de la Gette. Tél.: 010/62 10 53 Fax: 010/61 57 42 Mail: [contrat.riviere@ccebwb.be](mailto:contrat.riviere@ccebwb.be)